

Communication sur la rentrée scolaire 2017.

25/09/2017

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, l'assurance que chaque enfant trouve à l'école les meilleures conditions de réussite est un facteur essentiel de l'attachement des Parisiens à leur ville. C'est aussi une priorité de notre équipe municipale. Ainsi, en partenariat et en complémentarité avec les services de l'Éducation nationale, la collectivité parisienne porte une ambition d'excellence éducative pour tous. C'est dans cet objectif que de nombreux dispositifs spécifiques sont développés, comme les professeurs de la Ville de Paris en art plastique, éducation musicale ou en sport, spécificité parisienne, ou les adjoints éducatifs par exemple pour "l'Action collégiens", qui contribuent à lutter notamment contre le décrochage scolaire.

C'est aussi dans cet objectif que nous avons accompagné avec force la réforme des rythmes éducatifs.

Paris veut offrir à chaque enfant une école moderne et bienveillante, qui puisse l'aider à s'épanouir, se construire et réussir. Pour accueillir les élèves cette année, la dotation du Ministère de l'Éducation nationale a été revue à la hausse en janvier dernier. Les postes d'enseignants supplémentaires créés ont permis de poursuivre l'effort sur la scolarisation des enfants de moins 3 ans, le soutien aux écoles prioritaires avec le dispositif "Plus de maîtres que de classes" et la mise en place du dédoublement des classes de CP en REP+.

Pour l'année scolaire 2017, notre collectivité s'engage tout d'abord à assurer les meilleures conditions d'accueil et de vie au sein de ces établissements scolaires.

Ainsi, la Ville a effectué cette année près de 2.000 opérations de rénovation et d'entretien et multiplié les opérations de sécurisation des écoles. Nous avons travaillé de façon très étroite aussi avec les maires d'arrondissement. Au total, ce sont 51 millions d'euros qui ont été consacrés à ces opérations, soit un budget en augmentation de près de 25 % par rapport à l'an dernier, avec notamment l'installation d'alarmes spécifiques anti intrusion.

Les travaux de sécurisation vont se poursuivre dans les prochains mois ainsi que des exercices du plan particulier de mise en sécurité, dans une coordination toujours plus étroite avec l'Éducation nationale et la Préfecture de police de Paris.

Les comportements et la vigilance des adultes sont bien évidemment essentiels pour assurer la sécurité de tous. Les gardiens, les gardiennes d'écoles jouent dans ce cadre un rôle déterminant qui a été renforcé sur la période récente avec des formations, avec de l'équipement, et avec un nouveau règlement de service qui entrera en vigueur en janvier 2018. C'est pour mettre en valeur le travail extraordinaire de l'ensemble de ces personnels que j'ai souhaité remettre les insignes de chevalier dans l'ordre des palmes académiques à 2 gardiennes d'école des 10 et 20e arrondissement, qui se sont particulièrement illustrées ces derniers mois.

Nos établissements scolaires doivent aussi être connectés. La Ville et l'Académie sont engagées pour développer l'utilisation du numérique, vecteur de nouvelles pratiques pédagogiques, de nouveaux apprentissages et aussi bien sûr de créativité, avec le déploiement de nouveaux équipements et le lancement d'un nouvel espace numérique de travail.

Totalement repensé et reconfiguré dans les collèges, il a vocation à devenir l'outil de communication interne, exclusif des établissements et à permettre une pédagogie innovante.

Nous expérimentons également cet outil dans les écoles élémentaires volontaires, dès cette année, dans le but ensuite de le généraliser et nous développons aussi les ateliers périscolaires consacrés au numérique.

Nous continuons de faire évoluer l'organisation de l'administration pour mieux répondre aux besoins. C'est ainsi que nous avons fait le choix de réorganiser en profondeur la DASCO, et que nous avons rénové nos relations avec les caisses des écoles, afin d'atteindre nos objectifs notamment en termes d'alimentation durable visant la conclusion de nouvelles conventions d'objectifs et de financement pour la période 2018 - 2020.

Enfin, nous continuerons de moderniser les cours municipaux des adultes, qui contribuent à faire de Paris une ville où l'on peut apprendre tout au long de la vie.

En second lieu, nous nous engagerons pour la réussite de tous, en partenariat et en complémentarité avec l'ensemble des autres acteurs. C'est d'ailleurs le sens de notre projet éducatif territorial, qui est fédérateur, ambitieux et se met en œuvre.

Il est fondé, et nous en avons discuté ici, sur la conviction partagée avec tous nos partenaires, que le temps de l'enfant doit être pensé dans sa globalité et que la réussite éducative des enfants passe par la complémentarité des temps éducatifs.

Nous portons cette ambition avec force, convaincus de la nécessité d'inscrire ce partenariat dans le temps. Je le dis avec conviction, nous continuerons de défendre l'organisation que nous avons mise en place en 2013 faisant ainsi résolument le choix de l'intérêt de l'enfant, en cohérence avec nos valeurs et nos priorités, tout comme bien évidemment nous n'avons jamais remis en question les professeurs de la Ville de Paris, ou par exemple les décharges, qui sont une autre spécificité parisienne, permettant aux directeurs de toutes nos écoles primaires et tous nos groupes scolaires de ne pas avoir de temps dans la classe, mais de se consacrer entièrement à l'organisation et la gestion des écoles.

Ce sont trois spécificités parisiennes, et nous ne les remettons pas en cause, même si ailleurs sur le territoire national c'est différent. Je pense que nous pouvons plutôt servir d'exemple que de venir en retrait par rapport à ces avancées qui sont aujourd'hui incontestées.

Donc, nous allons poursuivre sur ce terrain-là. Depuis quatre ans, Paris a déployé une énergie et des moyens pour ces enfants, permettant la mise en place de ces dispositifs uniques en France. Ces dispositifs, et notamment les rythmes éducatifs, sont importants dans une ville mixte, dans une ville cosmopolite, dans une ville où la grande majorité des femmes en âge de travailler travaillent, 87 % des Parisiennes en âge de travailler travaillent. Dans une ville où nous devons avoir en permanence le souci de l'équilibre entre

vie professionnelle et vie familiale pour les parents, pour le bonheur des enfants, pour apporter ce soutien aux enfants.

Dans une ville aussi où nous comptons 29 % de familles monoparentales. Les caractéristiques de cette sociologie parisienne ont été aussi à l'origine de la motivation qui a été la nôtre pour nous engager dans les rythmes éducatifs tout comme d'ailleurs, je crois que c'est un débat que nous aurons, imaginons que cette offre éducative gratuite ne soit plus aujourd'hui assurée par la collectivité.

Cela renverrait essentiellement les classes moyennes et les catégories populaires à la nécessité pour celles qui voudraient avoir ce type d'ouverture artistique, culturelle, sportive pour leurs enfants, à faire un effort en termes de pouvoir d'achat. Cette offre, c'est du bien-être pour les enfants, c'est une meilleure articulation vie familiale vie professionnelle, et aussi du pouvoir d'achat pour les classes moyennes et les catégories populaires.

16.000 ateliers éducatifs ont été proposés gratuitement à tous les écoliers deux fois par semaine avec une mobilisation sans précédent et très riche du tissu associatif parisien, avec une politique ambitieuse de recrutement et de formation des personnels, puisque nous avons professionnalisé une filière.

La qualité de notre dispositif est aujourd'hui reconnue, ce dont attestent les différentes évaluations qui ont été menées et les familles qui sont très majoritairement satisfaites de l'offre éducative. Vous avez tous eu accès à ces documents d'évaluation.

Nous allons continuer de progresser, notamment sur les maternelles où effectivement il y a encore du travail à faire pour gagner en qualité en ce qui concerne ces temps concernant les tout-petits.

La professionnalisation des équipes périscolaires se poursuivra avec notamment le projet d'école des métiers de la DASCO, aujourd'hui lancé.

Plus que jamais, nous ancrons notre action au plus près des besoins locaux et des enfants. Ainsi, l'offre d'ateliers périscolaires continue à se renouveler avec la contribution de plus de 300 nouveaux prestataires, et des projets co-construits avec les équipes locales.

Nous renforcerons d'autre part nos partenariats avec de nouveaux acteurs institutionnels ou associatifs. C'est le sens du programme déjà ancien, mais qui marche si bien, "l'Art pour grandir", c'est le sens de notre partenariat avec les conservatoires. Je veux vraiment remercier Alexandra CORDEBARD mais aussi Bruno JULLIARD, parce qu'avec la réforme des conservatoires, avec ce travail qui a été fait en lien avec les écoles, 100 % des élèves de CP bénéficieront cette année de ces enseignements du conservatoire ou encore de l'opération "L'espace dans ma ville" qui permettra aussi aux enfants de découvrir l'astrophysique.

Nous avons choisi de lancer, cette année avec le Rectorat, un dispositif innovant, "Tous mobilisés pour les écoles et les collèges prioritaires", pour redonner de l'attractivité aux établissements les plus fragiles, pour lutter contre l'évitement scolaire dont font l'objet un certain nombre de ces établissements, en rassurant notamment les populations et les classes moyennes de la qualité, de l'excellence de l'offre et de l'innovation pédagogique qui existent justement dans ces établissements-là.

C'est une nouvelle méthode que nous avons lancée. Elle est participative, elle vise à apporter des réponses rapides et coordonnées. Elle concerne aujourd'hui 14 établissements scolaires que nous avons jugés prioritaires : écoles maternelles, écoles élémentaires et collèges.

Des premières actions ont été menées dès cet été. Par exemple, dans le collège Pierre Mendès-France dans le 20^e arrondissement, qui dispose pour cette nouvelle rentrée d'une salle polyvalente, d'un réfectoire, de deux salles d'EPS rénovées, et d'un travail pédagogique autour du jardin, autour du paysage qui est absolument extraordinaire. J'ai eu l'occasion de m'y rendre. J'invite celles et ceux qui douteraient de la qualité, de la performance et de l'attractivité de ces établissements à en faire de même et ils seront convaincus.

La mise en œuvre des plans d'action sera poursuivie au cours de l'année, qu'il s'agisse de l'aide à la parentalité, de la rénovation du bâti ou de projets pédagogiques et culturels spécifiques ou même d'amélioration, en dehors de l'enceinte scolaire, de l'environnement du quartier qui donne accès à ces établissements scolaires.

Assurer la mixité sociale - c'est un facteur reconnu de réussite scolaire - et lutter contre le décrochage dans les collèges restent des objectifs prioritaires. C'est ainsi que la nouvelle sectorisation dans certains arrondissements entre en vigueur cette année. Je veux remercier les maires d'arrondissement, notamment les 18^e et 19^e arrondissements, de s'être impliqués avec beaucoup d'énergie et de conviction, pour notamment combattre ces phénomènes de ségrégation sociale et scolaire.

C'est aussi dans ce cadre que la Ville met en œuvre cette année trois nouveaux secteurs multi-collèges qui vont bénéficier de moyens supplémentaires - c'est la condition - avec en particulier des effectifs allégés et des options complémentaires.

C'est enfin dans ce but que le dispositif "Action collégiens", dont j'ai parlé tout à l'heure, concernera cette année 39 établissements, et que nous continuerons de soutenir les projets des collèges qui participent à renforcer la cohésion. C'est en particulier en ouvrant l'établissement sur l'extérieur. Beaucoup de ces collèges nous ont demandé d'ailleurs de les accompagner dans l'obtention de stages, ce que nous faisons. Au-delà du dispositif global mis en place par Paris, ces collèges se verront appuyés tout particulièrement pour les stages des élèves ; je pense aux élèves de 3^e.

Notre troisième priorité cette année est de faire des jeunes Parisiens des acteurs de leur ville et de les associer aux décisions qui les concernent. C'est ainsi que l'éducation à la citoyenneté doit s'incarner dans des projets concrets, cette citoyenneté que nous voulons active, soucieuse des autres et émancipatrice. Je remercie Pauline VÉRON de nous aider. C'est bien sûr le sens du budget participatif des écoles et des collèges.

Comme l'an passé, mais de façon encore plus massive, les enfants de près de 300 écoles élémentaires et de 65 collèges ont expérimenté le débat démocratique. En outre, 90 % des projets votés l'an dernier dans les écoles, dans le cadre du budget participatif dédié aux écoles, sont réalisés à l'occasion de cette rentrée scolaire. Notez ce chiffre car souvent on nous a dit : oui, mais le budget participatif, finalement, est-ce qu'on en a un suivi ? Ce sont 90 % des projets des écoles qui sont aujourd'hui mis en œuvre.

La mise en œuvre des projets votés cette année sera lancée début 2018 pour être dans le même rythme et dans l'objectif de finaliser l'installation de tous les projets avant la fin de l'année scolaire, notamment les nouveaux équipements numériques et sportifs.

La dimension éducative est bien sûr au cœur de notre candidature aux Jeux Olympique et Paralympiques de 2024, avec l'objectif premier de laisser un héritage, en particulier pour les enfants et les jeunes.

Le programme d'accompagnement de la candidature de Paris proposé par Jean-François MARTINS, et voté par nous tous au long de l'année scolaire 2016-2017, s'est décliné sous de multiples formes. C'est l'extension du double cursus scolaire et sportif dans les collèges et les lycées à cette rentrée, avec une offre dans chaque arrondissement de la Capitale. Je veux remercier les proviseurs, les principaux de collèges et les proviseurs de lycées qui ont accepté de s'engager dans cette démarche.

Je constate que souvent ce sont des collèges ou des lycées qui avaient envie aussi d'élargir leur recrutement, de prouver leur qualité et il y a un engagement de toutes les équipes, au-delà des équipes d'enseignants de sport, qui est absolument remarquable. Nous sommes là aussi aujourd'hui - je le dis à l'ensemble des élus Parisiens - une référence en la matière, référence que beaucoup d'autres villes, et même la Région, souhaiteraient copier pour pouvoir justement faire de ces horaires aménagés sport un enjeu de la transformation de notre société à l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Nous avons aussi mis à disposition des mallettes pédagogiques. Nous avons organisé des tournois de semaines sportives, des activités liées au sport, dans le cadre scolaire et périscolaire, et bien sûr dans les centres de loisirs. La participation des élèves aux journées de la promotion de la candidature en juin a été aussi un facteur de réussite de cette candidature.

L'ensemble de ces initiatives visent à faire découvrir aux enfants de nouveaux sports, à les sensibiliser aussi à l'histoire et aux valeurs de l'olympisme - là, Catherine VIEU-CHARIER a fait un travail remarquable - mais aussi à renforcer les liens entre les territoires et en particulier entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Ce programme a vocation à être pérennisé afin de préparer la "Génération 2024" à vivre comme sportifs ou supporters les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris.

Enfin, parce que la connaissance du passé est nécessaire pour se projeter dans l'avenir, notre Ville a également à cœur de transmettre aux petits Parisiens notre patrimoine historique et culturel. Nous continuons les partenariats très féconds, très denses, que nous avons développés avec le Mémorial de la Shoah ou avec le Musée national d'histoire de l'immigration. C'est un partenariat élargi, en cours de construction, avec l'Institut des cultures d'Islam.

C'est en accédant aux connaissances et aux ressources de notre ville et en s'appropriant la mémoire que les enfants peuvent développer leur esprit critique, intégrer les valeurs de la République et devenir des citoyens éclairés et responsables.

Mes chers collègues, plus que jamais l'école doit être un lieu d'apprentissage, favorisant l'intégration mais aussi la promesse républicaine, celle d'un égal accès au savoir. Un savoir qui instruit, qui émancipe et qui permet l'insertion dans la société. L'école, c'est aussi le lieu autour duquel s'organise la vie de nos quartiers. C'est pourquoi l'école constitue pour nous une priorité à laquelle rien ni personne ne pourra nous faire déroger.

Je veux ainsi remercier mon adjointe, à nouveau, Alexandra CORDEBARD pour son action exemplaire, tous ceux qui à Paris font vivre l'école de la République, bien sûr, les personnels de la DASCO, les personnels des caisses des écoles, les enseignants, les directeurs d'école, les principaux de collège, les proviseurs de lycées, les personnels administratifs et techniques de l'Éducation nationale.

Je me réjouis de ce partenariat extrêmement riche et précieux avec le rectorat. Je salue devant vous l'engagement de tous ces personnels pour la réussite des plus de 190.000 élèves accueillis dans les établissements parisiens.

Je vous en remercie.